

## **Rapport de la commission Mobilité et Infrastructures (MI) – demande de crédit pour l’installation et le réaménagement de la galerie Aux Portes de la Champagne – MI 22-2024-64**

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 14 octobre, en présence de membres de la commission Culture et Espaces publics (CEP), et le 4 novembre 2024, la commission MI a étudié la demande de crédit pour l’installation et le réaménagement de la galerie Aux Portes de la Champagne.

Une présentation sur place a été organisée. Mme Vidal, M. Gothuey et le mandataire M. Junod présentent les installations prévues dans cette salle qui n’a fait l’objet d’aucun investissement depuis des années.

Pour rappel, après avoir servi de salle du Conseil municipal, cette salle située au dernier étage de l’ancienne mairie est actuellement utilisée pour les expositions de la Galerie, 3 à 4 par an, ainsi que différentes animations essentiellement à vocation familiale, environ une trentaine de spectacles par année avec une moyenne de 50 spectateurs. Les recettes des spectacles sont d’environ 8000 francs par année et les recettes de la Galerie sont calculées en pourcentage des ventes.

L’aménagement actuel est vétuste, hétéroclite et peu adapté.

Il est prévu de nouveaux panneaux d’exposition, modulables et assemblables en différentes configuration, ceux-ci pourront également être démontés et rangés dans un espace hors de la salle, ce qui permettra d’utiliser toute la surface de la salle lors des spectacles/animations.

L’éclairage sera également repensé avec un nouveau rail et des spots, modulables et variables grâce à une application sur téléphone ou tablette. Le rendu des couleurs est de l’ordre de 95 à 98 % ce qui est important pour les expositions. La lumière de la scène et les spots sur pieds seront réglables au moyen d’une table de mixage.

Un podium complètera le dispositif ainsi que des rideaux, le tout facilement déplaçable en fonction des spectacles.

Pour terminer, quelques travaux de peinture, notamment des poutres et d’électricité, seront nécessaires.

A la suite de cette présentation complète, les commissaires ont quelques remarques : certains regrettent la peinture des poutres en blanc ainsi que l’esthétisme des spots. Néanmoins la réfection de cette salle est considérée comme une bonne évolution et jugée nécessaire.

La commission passe donc au vote et vous recommande par

**8 pour (8 membres présents)**

D’accepter la demande de crédit MI 22-2024-64 pour l’installation et le réaménagement de la Galerie au Portes de la Champagne d’un montant de 130'000.- francs TTC.

La rapportrice :  
Sandra Marconi

Bernex, le 5 novembre 2024